

Appel à projets m2act 2026: Sharing is Caring

Partager et appliquer des «Good practices» pour des pratiques équitables et des structures durables dans le travail culturel

Pour-cent culturel Migros m2act cherche des projets qui **utilisent, développent, testent et partagent** des **connaissances existantes**, des **pratiques éprouvées** et de **nouveaux outils** pour une **pratique équitable et des structures durables** dans le secteur artistique et culturel suisse.

Depuis 2020, m2act encourage les pratiques équitables et les structures durables dans les arts de la scène en Suisse. Nombre d'outils, de processus et de méthodes de travail utiles ont ainsi vu le jour - tout comme des initiatives et des organisations qui s'engagent pour un paysage culturel durable. À partir de 2026, le soutien sera étendu à d'autres disciplines: arts de la scène, musique, arts visuels, films, jeux vidéos, culture numérique, littérature et bande dessinée, spoken word et pratiques interdisciplinaires.

Les «Good Practices» ne doivent pas rester cachées, mais être diffusées dans différents milieux artistiques. L'objectif est de créer un paysage culturel interconnecté et renforcé.

L'appel à projets m2act 2026 s'adresse aux institutions culturelles professionnelles, festivals, initiatives, bureaux de production, compagnies, groupes, collectifs et autres structures établies de Suisse, qui collaborent selon une pratique équitable et durable et qui désirent la transmettre.

Dans le paysage culturel suisse, la pression de la concurrence est forte et les méthodes de travail équitables ne vont pas toujours de soi. Avec cet appel à projets, m2act met en lumière **les bonnes pratiques existantes en termes de processus durables et équitables dans le secteur culturel** et encourage les acteurs et actrices culturel.le.s à appliquer et à partager leurs connaissances - toutes disciplines artistiques confondues.

Que signifie le terme de «Good Practices» (bonnes pratiques) dans cet appel à projets?

Les «Good Practices» sont des approches, processus, méthodes ou outils éprouvés et testés, qui contribuent à un paysage culturel équitable et durable. Ces bonnes pratiques peuvent porter sur différents aspects du travail dans le secteur culturel, par exemple:

- conditions de travail équitables: une rémunération transparente et solidaire, des horaires de travail flexibles, la possibilité de concilier vie privée et vie professionnelle, des mesures pour la santé mentale au sein de l'équipe, la participation aux décisions et des structures de travail démocratiques, la culture du feed-back et de la communication, la diversité au sein de l'équipe, des lignes directrices pour une collaboration non discriminatoire ou inclusive.
- structures socialement et écologiquement durables: évènements et tournées respectueuses du climat, réutilisation de matériaux, mentorat ou binômes, bases de connaissances, renforcement de la résilience au sein de l'équipe et de l'organisation.

Ces approches, processus, méthodes ou outils peuvent prendre différentes formes, par exemple: des bases de données, plateformes numériques, logiciels, calculateurs de salaires, listes de contrôle, guides, modèles, codes, ateliers, rituels, formats de discussion et de modération, modèles de réunion, modèles, modules ou documents de formation, accompagnement de processus avec des spécialistes, jeux de rôles, accords.

Que soutient m2act?

m2act ne soutient pas des productions artistiques, mais **des outils et des processus**. L'objectif est une collaboration équitable, diversifiée, inclusive et durable. Idéalement, les conditions de travail et les structures en coulisses fonctionnent tellement bien que la production artistique est, elle aussi, mieux réussie.

Les projets soutenus doivent stimuler les participant.e.s à penser et à agir différemment. Ce [guide](#) contient des informations supplémentaires sur la manière de concevoir une idée de projet qui a un impact.

Le soutien s'adresse à des acteurs et actrices culturel.le.s qui **développent, ou ont déjà développé, des approches et des processus prometteurs pour en faire des méthodes ou des outils concrets**. Les «**Good Practices**» doivent être appliquées dans le cadre du projet et partagées, testées et développées avec au moins un.e autre groupe, organisation ou institution.

Pourquoi participer?

Le soutien de m2act offre la possibilité de partager des connaissances, de les expérimenter et de les développer ensemble. L'échange avec d'autres acteurs et actrices culturel.le.s et l'application de méthodes éprouvées peuvent donner naissance à de nouvelles idées qui enrichissent le travail personnel et renforcent les réseaux. Un paysage culturel équitable et durable est construit ensemble.

Il n'est pas nécessaire de tout réinventer: des méthodes et outils existants peuvent être repris et adaptés. m2act encourage également le développement d'approches qui existent déjà. La [Toolbox \(boîte à outils\) m2act](#), la [tatenbank](#) de Vert le Futur ainsi que des échanges avec des personnes qui utilisent ou développent d'autres outils et que tu peux trouver sous [Projets soutenus](#) peuvent t'inspirer et t'aider.

Informations sur le processus de requête et de soutien

1. Qui peut participer à l'appel à projets m2act 2026?

L'appel à projets s'adresse aux institutions culturelles professionnelles, festivals, initiatives, bureaux de production, compagnies, groupes, collectifs et autres structures établies du paysage culturel suisse.

2. En quoi consiste le soutien?

Cinq à huit projets sélectionnés reçoivent:

- **des honoraires forfaitaires de CHF 1500** pour le travail effectué entre le premier et le deuxième entretien. Cette phase est consacrée à l'approfondissement de la description du projet, du calendrier et du budget (cf. ci-dessous).
- **une contribution financière pour la phase de projet à partir de l'été 2026.**
Le second entretien permet de discuter et de déterminer le montant de la contribution. Le budget élaboré jusque-là sert de base de discussion. Le volume de soutien total de cet appel à projets s'élève à **CHF 150 000** maximum. Il est réparti entre les cinq à huit projets sélectionnés en fonction de leurs besoins.

3. Que doit contenir une requête?

Les requêtes doivent être déposées via le formulaire en ligne sur le [site Internet d'Engagement Migros](#). Les informations suivantes sont nécessaires:

Description du projet (formulaire)

Prière de décrire votre projet en abordant les points suivants:

- Qui êtes-vous et où vous situez-vous dans le paysage culturel suisse?
- Quelle Good Practice utilisez-vous dans votre coopération?
- Comment votre Good Practice contribue-t-elle à une pratique équitable et à des structures durables dans votre travail quotidien?
- Comment traitez-vous votre Good Practice pour que vous puissiez la transmettre à d'autres personnes?
- Avec quel.le.s autres acteurs et actrices culturel.le.s partagez-vous votre Good Practice? Pour quelle raison?
- Comment collaborez-vous avec les autres acteurs et actrices culturel.le.s?
- Quelles opportunités et défis identifiez-vous dans la collaboration avec les autres acteurs et actrices culturel.le.s?
- Pour quels autres groupes cibles votre Good Practice peut-elle être pertinente et accessible?
- Quel effet à long terme espérez-vous obtenir en utilisant cette Good Practice?

- Comment procéderiez-vous pour partager votre Good Practice dans la Toolbox m2act?

Calendrier/feuille de route (document)

Décrivez brièvement la manière dont le processus doit se dérouler. Indiquez les principales étapes, jalons, lieux et personnes impliquées.

Budget (document)

Estimez les coûts de votre projet et établissez un budget sur cette base.

Veuillez tenir compte des points suivants:

- frais de prise en charge (p. ex. [calculateur des frais de garde d'enfants de Female Act](#))
- frais en lien avec l'accessibilité (p. ex. accessibilité des outils développés)
- salaires indicatifs de votre secteur d'activité ([aperçu de la rémunération des artistes de SuisseCulture](#)).
- si vous travaillez avec des expert.e.s externes, veuillez joindre une offre.

Biographies (document)

Présentez, à l'aide de brèves biographies, les personnes et organisations principalement impliquées dans le projet (2 pages A4 max.).

Demande de l'aide! As-tu besoin d'aide pour remplir le formulaire? Ou as-tu besoin d'un soutien financier pour une assistance personnelle ou technique lors du dépôt de ta requête? Alors adresse-toi au [Centre de conseil pour les subventions culturelles](#) du Pour-cent culturel Migros.

4. Quelles sont les conditions d'une requête pouvant aboutir?

- Le projet
 - est développé et mis en œuvre en co-création,
 - repose sur des pratiques équitables et durables,
 - est axé sur l'impact,
 - est mis en œuvre de manière professionnelle,
 - est développé et réalisé en Suisse.
- Les principales personnes responsables sont domiciliées en Suisse.

- Le projet présente une valeur ajoutée reconnaissable pour nombre d'acteurs et d'actrices du paysage culturel.
- Le projet est planifié et réalisé par une équipe. S'il existe une fonction de direction, celle-ci contribue à porter le projet.
- Le travail relatif à la planification et à la production est pris en compte dans le budget.
- Les responsables participent à toutes les étapes importantes de la procédure de sélection (au moins deux ou trois personnes par projet).
- Tous les documents requis sont soumis dans les délais impartis.
- L'équipe de projet est prête à partager une sélection d'enseignements et d'expériences dans l'esprit d'un transfert de connaissances ouvert sur le site Internet de m2act - Pour-cent culturel Migros.

5. Quel est le calendrier de la procédure de sélection?

15.1.2026	Ouverture de l'appel à projets
27.1.2026 et 24.2.2026	Sessions d'information Q&R (16 h 00-17 h 00) L'équipe m2act répond aux questions relatives à l'appel à projets. Langues: allemand, anglais, français, italien. Liens pour participer aux réunions: 27 janvier 2026 / 24 février 2026
2.3.2026	Clôture de l'appel à projets (23 h 59)
2.4.2026	Invitation pour un entretien ou réponse négative
15.4.2026 et 16.4.2026	Discussion relative au projet (en ligne) La préparation et la participation sont indemnisées de manière forfaitaire à hauteur de CHF 200 par projet.
17.4.2026	Envoi des réponses positives et négatives
Du 12.5.2026 au 19.5.2026	Premiers entretiens
Entre le premier et le deuxième entretien	Approfondissement du budget, de la description du projet et du calendrier

Mi-juin	Deuxièmes entretiens
Été 2026	Lancement de la mise en œuvre
Octobre 2026	Participation aux rencontres de mise en réseau Double x m2act pour les personnes soutenues
Été 2027	Clôture du projet et entretien final

Les dates indiquées dans le cadre du processus de sélection doivent impérativement être réservées. Vous trouverez un aperçu de toutes les dates et des informations détaillées sur le processus de sélection dans le document «Calendrier de l'appel à projets 2026».

Pendant le processus de soutien, d'autres rendez-vous peuvent être fixés le cas échéant (p. ex. entretiens ou échanges).

6. Qui sélectionne les projets?

Après la date limite de soumission, l'équipe de m2act sélectionne, en collaboration avec un comité consultatif externe, dix à douze projets. Ceux-ci sont invités à participer à une discussion en ligne sur Microsoft Teams.

Suite à cette entrevue, le comité décide quels projets seront soutenus dans le cadre de «l'appel à projets m2act 2026». La composition du comité de sélection sera communiquée lors de l'invitation à la discussion.

7. Quels types de projets ne peuvent pas être soumis?

Ne sont pas éligibles:

- les demandes émanant de particuliers,
- les demandes de contribution à une production artistique,
- les demandes de collecte de fonds,
- les projets terminés,
- des prestations qui doivent être fournies dans le cadre de contrats de subvention,
- les coûts d'infrastructure ou de fonctionnement,
- les projets d'écoles, de hautes écoles spécialisées ou d'universités,
- les projets qui ne peuvent pas être classés dans les disciplines susmentionnées,

- les projets commerciaux,
- les projets non professionnels,
- les évènements caritatifs, privés et de bienfaisance.

En cas d'incertitude, m2act recommande de participer à l'une des deux séances d'information en ligne (Q&A), qui se déroulent de 16 h à 17 h le 27.1 ([lien de la réunion](#)) ou le 24.2.2026 ([lien de la réunion](#)). Toutes les questions et réponses seront publiées sur le [site Internet](#).

8. Qu'est-ce que m2act?

m2act est un projet de soutien et de mise en réseau du Pour-cent culturel Migros. Il soutient des projets qui contribuent à une **pratique équitable et durable** dans le paysage culturel. L'accent porte sur des projets mis en œuvre de manière co-créative, qui sont pertinents pour un grand nombre d'actrices et d'acteurs culturel.le.s.

Par le biais d'évènements de réseautage, m2act offre une plateforme pour l'échange, le développement commun et le test de nouvelles idées et approches pour le paysage culturel.

Les résultats, les idées et les conseils pratiques issus des projets soutenus et des évènements de mise en réseau sont mis à la disposition de toutes les personnes intéressées dans une boîte à outils numérique: [Toolbox](#).

Où trouver de plus amples informations?

Pour en savoir plus sur m2act: www.m2act.ch/fr

[Informations sur d'autres formats de soutien](#)